

Le district de Vervins (1792-1793)

Problème des subsistances

Je désirais savoir comment les habitants du District de Vervins — l'actuel arrondissement — ont vécu une période de la Révolution par le biais du problème des subsistances, problème très quotidien et très essentiel. Pourquoi cette région ? D'abord parce que c'est ma région natale, ensuite parce que c'est un district rural — on a souvent l'habitude d'étudier la crise des subsistances en ville, plus rarement en campagne, partant du principe que les ruraux ne souffrent pas de la faim en temps de crise — enfin parce que c'est un district frontalier, ce qui permet de poser le problème de la fuite des grains vers l'étranger.

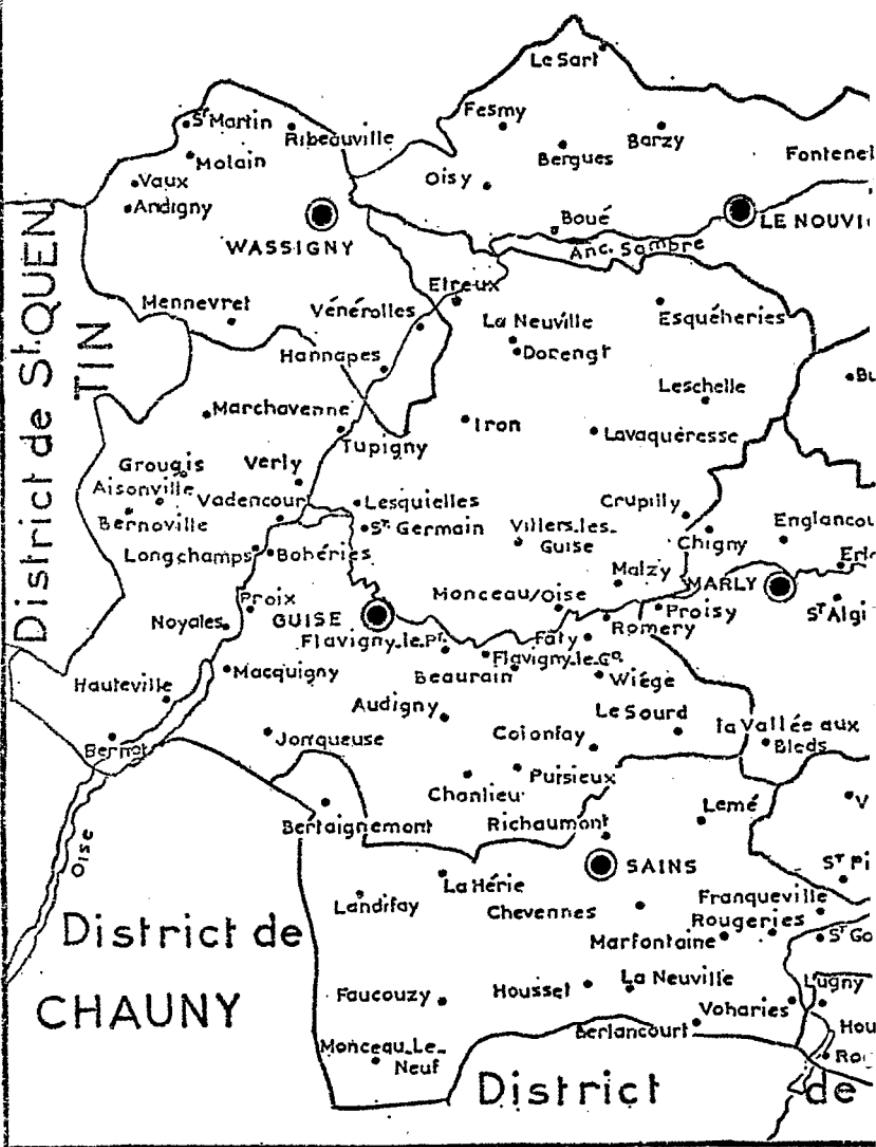
Pourquoi de 1792 à septembre 1793 ? La crise éclate, comme dans toute la France au printemps 1792 ; pour septembre : une raison d'ordre national car un maximum des prix et salaires est décrété pour toute la France, et une raison d'ordre local car le district est envahi et les problèmes ne sont plus les mêmes. Ces dates permettent aussi d'étudier les causes d'une crise qui selon toute apparence ne sont pas dues à de mauvaises récoltes comme en 1788. Enfin, cette période permet d'étudier et les effets du libéralisme économique en matière de grains et les effets d'une réglementation et d'une taxation.

Le sujet ainsi délimité dans l'espace et dans le temps permet de poser les questions suivantes :

Les habitants du district de Vervins ont-ils souffert eux aussi de la faim ?

Si oui, quelles en sont les causes ? Quelles formes a revêtu leur révolte ? Quels remèdes ont été pris ? Ont-ils réussi ou échoué et pourquoi ? La crise a-t-elle été assez longue et violente pour faire apparaître des conséquences politiques, économiques, sociales ?

Pour répondre à ces questions, nous essaierons de brosser un bref tableau social du district, de sa production agricole et de son commerce de grains. Ensuite, nous chercherons les causes de la crise, nous étudierons les révoltes du printemps 1792, les difficultés de l'automne-hiver 1792, et enfin l'application du premier maximum des grains du 4 mai 1793. Et une conclusion tentera de faire une brève synthèse sur le sujet.



n° 1



DISTRICT DE VERVINS

EN 1792-1793

ETUDE HUMAINE ET ECONOMIQUE

Le district de Vervins prend sa physionomie définitive par décret de l'Assemblée Nationale du 16 juin 1790 ; il est divisé en dix cantons de superficie et de population inégales ; ce sont du nord au sud et de l'est à l'ouest : les cantons de Aubenton, Hirson, La Capelle, Le Nouvion, Wassigny, Plomion, Vervins, Marly, Sains, Guise. C'est donc la Thiérache qui forme la région naturelle de ce district. Son sous-sol est argileux, son climat est humide et froid — il n'est pas rare de voir dix à vingt centimètres de neige l'hiver — et par conséquent, elle est peu favorable aux cultures.

En 1792, le district renferme 87.457 habitants, ce qui fait un peu plus d'un quart de la population totale du département qui lui, renferme 407.147 habitants. La densité est alors de 63 hab./km², densité supérieure à la densité départementale qui est de 54 ; densité élevée puisque G. Lefebvre estime que le district d'Avesnes fort semblable au nôtre au point de vue ressources est élevée alors qu'elle n'est que de 56. Six cantons possèdent une densité supérieure à la moyenne du district dont trois se situent en Haute-Thiérache : ce sont les cantons de Wassigny, Marly, Vervins, La Capelle, Le Nouvion, Sains. La densité des communes est également élevée, mais seulement six communes dépassent 2.000 habitants : Guise - 3.200 - fait figure de petite capitale judiciaire, administrative et militaire et pensait bien être le chef-lieu, mais Vervins - 2.700 - ayant une position plus centrale et bien situé sur la route Paris-Mons l'a emporté ; le Nouvion - 2.500 - et Sains - 2.400 - sont surtout des lieux d'échange pour les ruraux des environs ; le groupe Hirson-Saint-Michel - 2.000 et 2.500 - a de l'importance pour les fabriques y existant et par leur situation près de la frontière.

Elus au suffrage censitaire, les administrateurs — les conseillers : 12 membres, les directeurs : 4 membres, et le procureur général syndic requerrant l'application des lois — sont des notables et il y a prédominance de laboureurs et d'hommes de loi dont l'influence reste grande.

Dans le district le nombre des citoyens actifs s'élève à 12.907, soit 14,75 % de la population totale. Le nombre des pauvres, des indigents, des infirmes dont « l'affreuse misère » est grande s'élève à 39.469, soit environ 45 % de la population, ce qui est beaucoup.

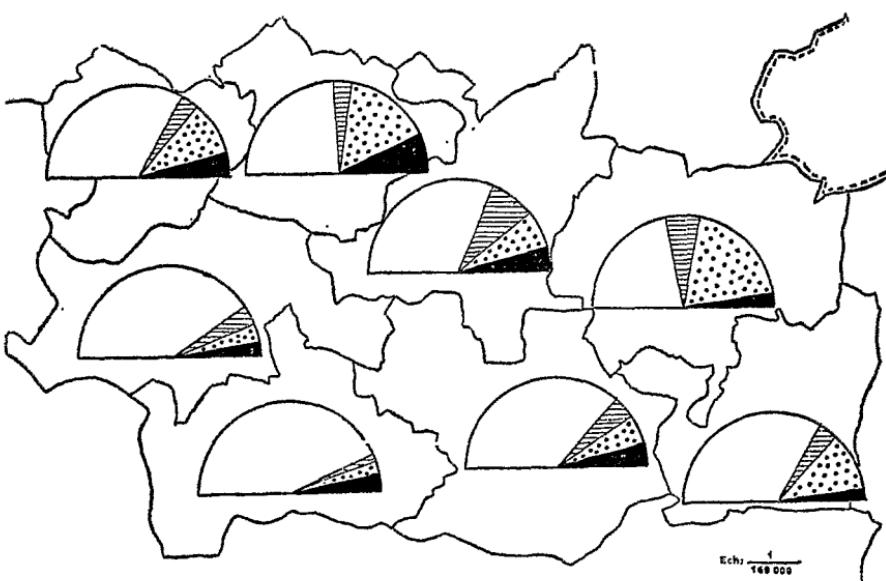
Ils se répartissent ainsi :

- Les individus n'acquittant que un ou deux jours de travail	5.523
- Les individus ne payant aucune taxe	5.726
- Les vieillards hors d'état de travailler	1.796
- Les infirmes	1.426
- Les enfants pauvres au-dessous de 14 ans	8.464
- Les individus ayant besoin d'assistance	13.722
- Les malades (année ordinaire)	2.138
- Les vagabonds et les errants	674



Blanc	Haut de 50 h ou km ²
Diagonale	de 20 à 50 h ou km ²
Pointillé	de 8 à 20 h ou km ²

n°2 DENSITE DE POPULATION
par canton



Blanc	Terres labourables
Pointillé	Pâtures, Herbes
Diagonale	Forêts, Bois
noir	Divers

n°3 OCCUPATION DU SOL EN %
(Centages actuels)
(chiffres de 1924)

Les habitants ne cessent de se plaindre que la mendicité est trop active, notamment dans les Cahiers de Doléances d'Origny et de Burelles.

Le district de Vervins est le seul qui renferme des forges. Installées, vu l'étendue des forêts, dans les cantons nord — Hirson, La Capelle, Le Nouvion — elles fabriquent des barres et des barreaux de fer plat. Les verreries se situent à Quicangrogne (réputé pour la force des verres de ses bouteilles envoyées en Champagne pour le « vin blanc mousseux d'Ay et autres vignobles »), Saint-Michel, Wimy, le Nouvion. Les papeteries sont disséminées : les plus importantes sont à Voulpaix, Rabouzy, Franqueville, Faty et Rougeries, elles ne fabriquent que du papier commun. Les tuileries, les fours à chaux, les briqueteries (19 en 1801), sont présentes surtout dans le nord et le nord-est. Les sabotiers, les scieurs de long, les bûcherons sont nombreux, on en signale à Hirson et Saint-Michel plus de 350. Buironfosse fabrique divers ustensiles de ménage en bois, qui sont ensuite transportés à dos d'homme à l'intérieur de la France. La vannerie est importante à Origny et dans les environs et la valeur des paniers fabriqués chaque année est d'environ 100.000 francs. Les brasseries (69 en 1801) et les tanneries (13 en 1808) sont prospères. Le canton de Wassigny s'emploie à la fabrication de châles pour Bohain, celui du Nouvion à la fabrication de fils à dentelle, ceux de Sains, Marly, Guise, à la fabrication de toile fine (le canton de Guise a certainement 4 filatures employant 300 ouvriers au chef-lieu). Vervins possède une manufacture de bonneterie et il y a en tout 800 ouvriers. Les cantons de La Capelle, Hirson, Aubenton donnent à la filature un grand degré de perfection et son produit destiné à faire de la dentelle, est envoyé principalement aux fabriques de Normandie. Ainsi, c'est le district de Vervins qui renferme, après le district de Saint-Quentin, les filatures de coton les plus importantes.

Bref, administré par des notables locaux, ayant une densité de population élevée, le district de Vervins, quoique ne possédant que de petites villes jouant un rôle d'échange et de commerce, est relativement « industrialisé » occupant un assez grand nombre d'hommes, de femmes, d'enfants même, qui sont pour beaucoup mi-paysans, mi-ouvriers. Naturellement, l'agriculture garde une place importante, mais l'on peut déjà se demander si la production, dans ces conditions, est suffisante pour l'ensemble des habitants.

Les plaintes des contemporains sont unanimes : les rendements sont faibles, le terroir est ingrat et ne produit pas suffisamment pour nourrir la population, toute l'année. Qu'en est-il exactement ?

— Tout d'abord les bois et les forêts occupent une place assez importante : 17,53 % de la superficie totale du district, et ce sont les cantons nord qui ont le pourcentage le plus élevé (Hirson : 40 % ; Le Nouvion : 31,1 % ; Wassigny : 19,58 % ; Aubenton : 19,20 %).

— Les prés, les pâtures, les marais, les tourbes occupent 8,59 % de la superficie totale ; là encore ce sont les cantons nord qui ont le plus fort pourcentage (La Capelle : 15,31 % ; Hirson 11,86 % ; Aubenton : 9,20 %). Si l'on ajoute la superficie en jardins et vergers, le canton du Nouvion vient en tête avec 18,34 %. Le rapport entre terres labourables et herbages est souvent 2/3-1/3 ou 3/4-1/4.

— Les terres labourables occupent 66,41 % de la superficie totale. Les cantons du Nouvion avec 47,78 %, d'Hirson avec 44,23 %, de La Capelle avec 62,81 %, de Wassigny avec 66,19 % et d'Aubenton avec 66,87 % font figure de pauvres.

La superficie emblavée en froment est de 16.500 ha (soit 11,9 %), en mûteil 9.500 ha (soit 6,8 %), en seigle 1.400 ha (soit 1,08 %). Les gens aisés se nourrissent de froment, les gens médiocres de mûteil et les pauvres, les artisans, les ouvriers de seigle si bien que la surface utile est de 24.700 ha soit 19,79 %. Ce qui donne une récolte annuelle — déduction faite des semences pour l'année suivante — de 282.000 à 350.000 quintaux. Les contemporains estiment qu'il faut 3,6 qx par an et par habitant, ce qui nécessite 310 à 350.000 quintaux ; si l'on compte que le district doit nourrir quelques communes du district de Chauny, le déficit atteint 60.000 à 90.000 quintaux.

Ce déficit touche inégalement les cantons et l'on peut distinguer trois régions essentielles :

— Au nord, une région composée de cinq cantons : Le Nouvion, La Capelle, Hirson, Aubenton, et les parties nord des cantons de Wassigny et de Plomion, d'une superficie de 66.819 ha et d'une population de 40.000 individus, comprenant une assez forte proportion de bois, de forêts, de pâturages et de terres médiocres sur lesquelles on ne peut cultiver que peu de blé, et par conséquent ne pouvant nourrir ses habitants qu'un quart de l'année avec sa propre production.

— Au sud, deux cantons, Guise et Sains, 42.458 ha, 26.300 habitants, ne possédant que très peu de pâturages et de forêts et beaucoup de terres assez riches empouillées en blé, et de ce fait pouvant nourrir leurs habitants et les habitants des cantons voisins, donc excédentaires.

— Enfin, les cantons de Wassigny et de Plomion, 28.895 ha et 21.230 habitants, se suffisant à eux-mêmes en années normales, probablement excédentaires dans les bonnes années, mais ayant des difficultés dans les mauvaises années.

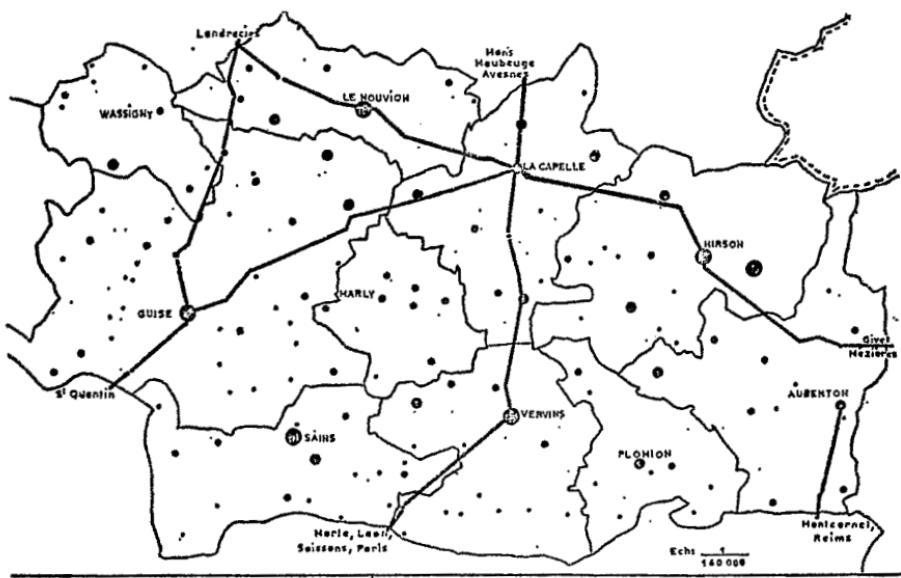
Nous avons donc un commerce de blé relativement important et le rôle des blatiers est essentiel (blatiers : marchands et même courtiers achetant du blé aux propriétaires ou sur les marchés pour le revendre ensuite). Sept principaux marchés doivent fournir, en principe, l'alimentation de presque tout le district et d'une partie des districts d'Avesnes et de Chauny, environ 114.682 personnes ; ils sont approvisionnés par des grains cherchés dans le district de Laon et accessoirement dans le district de Saint-Quentin ; le principal d'entre eux, par son rôle d'étape est celui de La Capelle. Le commerce des grains, depuis le décret du 29 août 1789 jouit de la liberté la plus complète — sauf en ce qui concerne l'exportation hors des frontières du royaume — et la vente est libre.

Les moyens de communication sont donc très importants. Le réseau navigable conserve, à la Révolution, un caractère local et ne peut suppléer à l'insuffisance du réseau routier ; mais il est vrai, tout de même, que les canaux peuvent rendre de grands services pour les transports des céréales, matières lourdes et périssables ; or, le district ne possède aucun canal, aucune voie navigable. Ainsi, le seul moyen pour acheminer les convois de blé reste la route. Celles-ci sont très mauvaises et aucune n'est pavée ; les plaintes sont innombrables et il est difficile de communiquer de village à village et même de canton à canton ; le nombre de jours pour aller d'un point à un autre est respectable, les détours importants : par exemple, les habitants de Hirson, Aubenton, Wassigny passent par La Capelle pour aller à Vervins, et dans la plupart des cas, on ne peut utiliser de chariots ; il faut souvent autant de chevaux ou de mulets que de sacs à transporter ! On s'imagine sans peine la perte de temps et surtout la lenteur des secours en période de crise. Pour les relations avec l'extérieur, il existe trois principales routes nord-sud empierrées :

la plus importante, la meilleure, c'est Paris-Mons ; à l'est, la route de Montcornet à Aubenton allant vers Reims ; à l'ouest, Guise vers Landrecies et Saint-Quentin. L'on a encore deux principales routes transversales : Le Nouvion - La Capelle - Hirson, vers Mézières à l'est et Landrecies au nord-ouest ; et Guise - La Capelle.

En somme, les marchés de Vervins et La Capelle doivent être facilement approvisionnés puisqu'ils vont chercher leur subsistance à Marle ; les marchés de Guise et de Sains ne doivent pas avoir de difficultés étant dans des pays agricoles riches. Par contre, les marchés du Nouvion, d'Hirson, d'Aubenton, mal reliés à Guise, imparfaitement au district de Laon, à la périphérie du territoire et dans des pays pauvres peuvent avoir quelques difficultés en cas de crise ; or, ils ravitaillent un peu plus d'un tiers de la population.

L'influence des agents atmosphériques est capable, dans une certaine mesure bien sûr, à cause de l'ingratitude du sol et des



n°4 PRINCIPALES ROUTES ET
POPULATION



n°5 CIRCONSCRIPTIONS DE MARCHÉ:
Limites, Chefs-lieux, Population

difficultés relatives d'approvisionnement, de déterminer une disette. Celle de 1789, dans une large mesure, était due à ces facteurs. Essayons de voir s'il en est de même pour celle de 1792-1793.

LES CAUSES DE LA CRISE DES SUBSISTANCES

Les contemporains attribuent la crise d'abord à l'exportation, mais il ne font pas de distinction entre la vente des grains hors du département, voire hors du district, à destination de Paris ou des régions limitrophes françaises et la vente des grains à l'étranger, principalement à destination des Pays-Bas autrichiens.

Il est vrai que le département a été mis à contribution tout au long de l'année 1792, surtout à partir de septembre : la crise sévissant dans toute la France, il faut approvisionner les régions déficitaires et les villes, pour des raisons humanitaires, mais aussi pour des raisons politiques. C'est ainsi que les départements de la Seine, de la Marne, des Ardennes, du Nord et même des Hautes Pyrénées, et en premier lieu Paris, en second et troisième lieu Reims et Mézières demandent et obtiennent des secours. Les districts voisins de celui de Vervins qui lui fournissaient son complément de grains, ne vont pas, de gaieté de cœur, laisser encore partir des convois de blé à destination des cantons nord, sauf s'ils y trouvent un intérêt, d'autant plus qu'ils préféraient livrer — nous verrons pourquoi plus loin — leurs grains aux commissaires envoyés par ces différentes administrations. Il y a donc là une cause possible du manque d'approvisionnement et de la cherté des grains dans notre district. Mais il ne faut pas oublier, d'une part, que la crise a éclaté au printemps et que, d'autre part, l'Aisne peut, sans aucun doute, faire face à ces demandes réitérées, étant largement excédentaire.

Mais l'exportation hors des frontières de France excite beaucoup plus l'imagination et la fureur du peuple. Il est sûr qu'une certaine quantité de blé passe à l'étranger qui doit nourrir, non seulement sa propre population, mais aussitôt la guerre déclarée, nourrir ses soldats ; or, sous prétexte d'approvisionner les habitants des cantons nord, les grains arrivent sur les marchés, puis disparaissent, d'autant plus facilement que « des bois épais s'avancent dans le royaume à plus de trois lieues de la frontière et sont inaccessibles aux armées, mais les mulets chargés peuvent les traverser, aucun poste, aucun cordon de troupe n'en ferme l'entrée ». Le blé peut suivre trois directions :

— d'Hirson, Saint-Michel, Anor, ils s'ent vont vers les Pays-Bas autrichiens, le contrôle étant pratiquement impossible.

— de la route de Chaourse à Brunehamel, ils s'ent vont vers Rumigny ou vers Eteignières, vers Rocroi et de là à l'étranger.

— de La Capelle par la route de Laon à Maubeuge, ils s'en vont vers Bavai ou Mons. La route est longue, mais rappelons qu'à l'intérieur du royaume, la circulation des grains est libre.

Certes, cette fuite relative des grains, surtout si elle s'accentue, a pu contribuer à aggraver la crise, mais elle n'est pas nouvelle et là encore, il faudra se demander le pourquoi de ces fraudes.

Avec la guerre arrivent les réquisitions d'hommes (le district fournira 1.123 hommes jusqu'en octobre 1792), de chevaux, de fourrages ; pour des raisons pratiques, manque d'argent et de temps, ces réquisitions ont lieu le plus près possible du théâtre des opérations de guerre et, dans le département, c'est le district de Vervins qui occupe cette situation peu enviable ; aussi est-il mis à contribution par les armées de la Fayette et de Luckner. Avec la guerre arrivent les troupes de soldats à nourrir : La Capelle, Guise, Vervins, Hirson et même Aubenton sont mis à contribution ; des troupes passent sans arrêt pour Maubeuge, puis Valenciennes et Metz, d'une façon quotidienne en été.

Mais surtout avec la guerre, arrive tout un peuple de commissaires, de commissionnaires envoyés pour acheter du grain : commissaires aux armées, commissaires envoyés par les départements du Nord, des Ardennes, de la Marne, de Paris. Commissaires qui s'ignorent complètement et qui plus est n'en réfèrent que rarement à l'administration qui ne peut vérifier aucun de leurs actes. Ils agissent en maîtres, où ils veulent, et achètent ce qu'ils désirent. Abusant des pouvoirs donnés par les autorités supérieures, ils en profitent pour rafler ce qu'ils peuvent, parfois pour leur propre compte. D'autres, « les faux commissaires », considérés comme des accapareurs agissent évidemment pour eux-mêmes. Ils ne sont peut-être pas très nombreux, ils n'agissent peut-être pas sur une grande échelle, ils opèrent sans nul doute individuellement — car on ne trouve nulle part trace d'une quelconque association — mais ils sont d'autant plus dangereux que le district est pauvre. Les cultivateurs ayant des excédents ont tout intérêt à vendre à ces commissaires ; ces ventes se font à des prix élevés souvent en numéraire, de gré à gré, sans témoins gênants. Le respect des propriétés, l'individualisme, l'égoïsme dont font preuve les instances supérieures satisfaites une fois que leurs envoyés reviennent avec des grains, l'absence d'une administration centrale coordonnant les différents achats, sont en dernier ressort responsables du vide relatif sur les marchés et de l'augmentation du prix du blé. Mais ces causes ne sont devenues réellement importantes qu'après la déclaration de guerre et surtout qu'après la moisson de 1792. Il faut donc poursuivre notre étude.

Et se souvenir de l'ambiance générale de l'époque. Les habitants du district avaient particulièrement souffert des mauvaises récoltes de 1788 et 1789, ce passé est trop proche et les souffrances subies trop grandes pour sous-estimer l'inquiétude et la peur générales. Celles-ci sont attisées par les déclarations des administrateurs qui voient dans la pénurie la main de la trahison et des menées contre-révolutionnaires. Les paysans alarmés, n'ayant que trop la mentalité prudente et circonspecte des gens de la campagne, auront bien plutôt le réflexe de garder ce qu'ils possèdent, surtout si ce qu'ils possèdent est peu de chose.

Les communes ont très vite demandé et obtenu des secours en nature et en espèces ; or, il est curieux de constater que les municipalités se font prier pour aller chercher ces grains et lorsqu'elles se décident enfin, elles ne prennent pas la totalité. Pourquoi cette attitude ? Si elles ont surfait leurs besoins, ce qui est bien possible, elles auraient dû s'empresser d'aller chercher tous les grains accordés : ou bien pour ramener l'abondance sur les marchés et faire ainsi baisser les prix, ou bien même pour le garder en vue d'une prochaine pénurie dont elles pouvaient bien se douter qu'elle serait proche. La réponse est fournie par un membre du Directoire du département, dans un rapport rédigé à propos de ces secours : « les fermiers et les cultivateurs craignant que la vente du blé de secours nuisit à la vente du leur, ouvrirent leurs greniers et tout à coup, l'abondance en fit disparaître la disette dans la majeure partie du département ». En effet, juillet et août marqueront une accalmie dans les arrestations de grains et les visites domiciliaires. La pénurie est donc largement artificielle.

La dévaluation de l'assignat est importante : de janvier 1792 à mai 1792, il a subi une baisse de 23,82 %. L'on touche là quelque chose de très important et qu'il faut se garder de mettre au second plan. Les cultivateurs ne veulent pas vendre en assignats, ou alors en surfaisant leur prix d'un tiers — en anticipant en quelque sorte sur la dévaluation — sinon ils vendent en numéraire. L'on comprend parfaitement que le propriétaire de grains préfère attendre que la situation s'éclaircisse pour vendre, d'autant plus qu'aucune loi ne l'oblige à aller sur le marché. La hausse des prix lui profite doublement : d'une part, il ne paie plus son fermage et ses impôts ou il les paie en assignats et d'autre part, il vend ses grains, soit en numéraire, soit en papier monnaie, mais dans ce cas en surfaisant ses prix.

Au point de départ, nous sommes donc en présence d'un district vulnérable, à la merci d'une crise, parce qu'il a beaucoup de mal à se suffire à lui-même et que les routes, mauvaises, peuvent très bien ne pas permettre un approvisionnement régulier dans les cantons de Haute-Thiérache les plus défavorisés. La disette peut être provoquée par une très mauvaise récolte, mais une très mauvaise récolte qui serait généralisée et atteindrait aussi les districts de

Laon, Saint-Quentin et même Soissons, c'est-à-dire les districts où vont s'approvisionner les habitants de notre région. Or, les récoltes de 1790 et 1791, si elles n'ont pu combler le district de Vervins en particulier, ont été plus que suffisantes dans le département pour nourrir l'ensemble de la population.

Mais l'insécurité est grande : la guerre est proche, on ne sait quelle en sera l'issue ; la situation politique est peu claire et les administrateurs parlent de menées contre-révolutionnaires ; le souvenir des années 1788-1789 est encore présent dans toutes les mémoires ; ensuite et surtout l'assignat se dévalue et il est à prévoir qu'il se dévaluera encore.

Dans ces conditions le propriétaire de grains préfère, ou bien garder son blé, par prudence, pour être sûr de n'en pas manquer pour lui-même et sa famille et être certain de ne pas réaliser une perte importante en l'échangeant contre du papier-monnaie, ou bien le vendre hors du marché contre du numéraire ou à prix élevé. Or il est tentant, facile de vendre hors des marchés : d'abord parce qu'aucune loi ne le défend ; ensuite des commissaires, opérant pour le compte des armées ou des départements déficitaires, ou leur propre compte, facilitent grandement les choses.

Il y aura ainsi un manque de grains et une augmentation sensible des prix. Les cantons nord et nord-est, où la population est nombreuse, où l'approvisionnement est tributaire des cantons sud, où beaucoup d'habitants vivent du travail des fabriques et des bois et sont donc payés en assignats, souffrent les premiers et sont durement atteints.

Alors qu'à l'origine, la situation frumentaire dépendait des conditions locales bien particulières, elle évolue rapidement à cause des conséquences générales de la Révolution et, en particulier, des conséquences financières des Assemblées.

LES DIFFICULTES ET LES REVOLTES DES HABITANTS

Les révoltes commencent en mars et reprennent avec plus de vigueur et d'ampleur en mai : les non récoltants commencent à acheter car ils ont terminé leur consommation de grains obtenus en rémunération de leurs travaux de la moisson de l'été précédent.

Elles prennent la forme banale d'arrestations de convois de blé. Deux scénarios sont possibles :

— quand le convoi est important, dix à soixante chevaux ou mulets, et qu'il passe sur des grand-routes, une bonne partie de la population s'assemble, crie, profère des menaces, entoure le charge-

ment, oblige les officiers municipaux ou la gendarmerie à être là pour cautionner leurs actes, bouscule quelque peu les voituriers et les oblige finalement à décharger les sacs et à leur livrer du grain ;

— quand le convoi, cette fois, est peu important, trois ou quatre mulets par exemple, et qu'il passe sur des routes peu fréquentées, quelques hommes — des manouvriers souvent — munis de haches, arrêtent le conducteur, se servent et s'enfuient rapidement dans les bois ou les taillis proches.

Les révoltes prennent aussi la forme de visites domiciliaires et de taxation. Le 16 mai 1792, le commandant de la gendarmerie du Nouvion écrit à Vervins qu'on vient de le prévenir qu'une révolte dangereuse est prête à éclater car les blatiers ne veulent plus amener de grains craignant d'être à tout instant arrêtés et pillés. Le 22 mai, des hommes du Nouvion se rassemblent, décident d'aller chercher du grain chez les cultivateurs des environs et de leur en faire livrer, au prix taxé par eux-mêmes de 5 à 7 livres le jallois ; ils passent à exécution. Le 23, ils vont en troupe jusque Malzy et Audigny ; en route, ils rencontrent des gens venant de Buironfosse et d'Englancourt ; ils ont à leur tête des officiers municipaux « revêtus de leur écharpe » et des gendarmes nationaux. Ils se vantent même d'avoir une autorisation écrite des corps administratifs, et ils s'en servent pour accomplir des visites domiciliaires et forcer les cultivateurs à leur livrer du blé au prix qu'ils ont fixé, ou bien à leur faire crédit c'est-à-dire à ne pas payer. Les propriétaires qui résistent sont victimes de violences graves. Ces « désordres » gagnent de proche en proche les communes voisines : « la populace de toutes les communes menace les cultivateurs et les particuliers aisés de les forcer à leur livrer du grain au prix qu'elle jugera à propos. Déjà plusieurs communes ont exécuté ces désastreux projets : Buironfosse, Jeantes, Lerzy ont forcé leurs officiers municipaux à taxer le prix du grain et se sont ensuite portés chez tous les cultivateurs qui avaient du grain et se sont fait livrer suivant cette taxe tous les grains qu'ils ont trouvés. Le 24 mai, dix-neuf hommes et une femme, tous venant ou habitant Buironfosse se rendent chez le fermier de Grand Goulet (paroisse de Voulpaix) pour lui demander s'il n'a pas de blé à vendre ; ayant obtenu une réponse négative, ils insistent en disant qu'ils voulaient bien payer, et, sans attendre, ils se servent. En même temps, cinq hommes venant de Buironfosse, se rendent de la même manière chez un laboureur à Cambron (paroisse de Fontaine), le propriétaire est obligé de leur en mesurer 22 sacs. Ces vingt-quatre personnes sont arrêtées ; elles déclarent que plusieurs groupes de trente à quarante individus opèrent dans les environs et que n'ayant pas de grains, ils sont obligés d'aller en chercher où il y en a ». Presque tous travaillent le bois : six tourneurs, six marchands de bois, cinq sabotiers, un scieur de long, les autres sont manouvriers ou tisserands. Ils vont tous devant le juge de paix du canton. Les troubles les plus graves se sont donc passés dans les cantons nord, cantons les plus pauvres et le plus mal reliés à l'intérieur.

Notons qu'il n'y a aucune organisation spéciale de ces bandes de révoltés : aucun chef, aucun « exciteur politique » venu du dedans ou du dehors qui aurait un programme d'action précis, une doctrine particulière enthousiasmant et disciplinant en une coalition redoutée des possédants, les gens affamés. Ce sont donc des bandes naissant spontanément.

Aucune violence grave comme l'assassinat du maire d'Etampes ou des incendies de granges comme dans l'Orléanais, aucune expédition punitive contre de gros agriculteurs. Pourtant certains paysans ont des excédents, la meilleure preuve en est que les ouvriers en ont trouvé partout où ils sont allés. Pas de menaces, de pressions violentes sur l'administration, pas l'ombre de ce que l'on pourrait appeler un gouvernement direct. Les habitants du district réagissent donc devant ce problème des subsistances comme des gens simples et n'y voient pas un problème politique.

Que fait l'administration du District ?

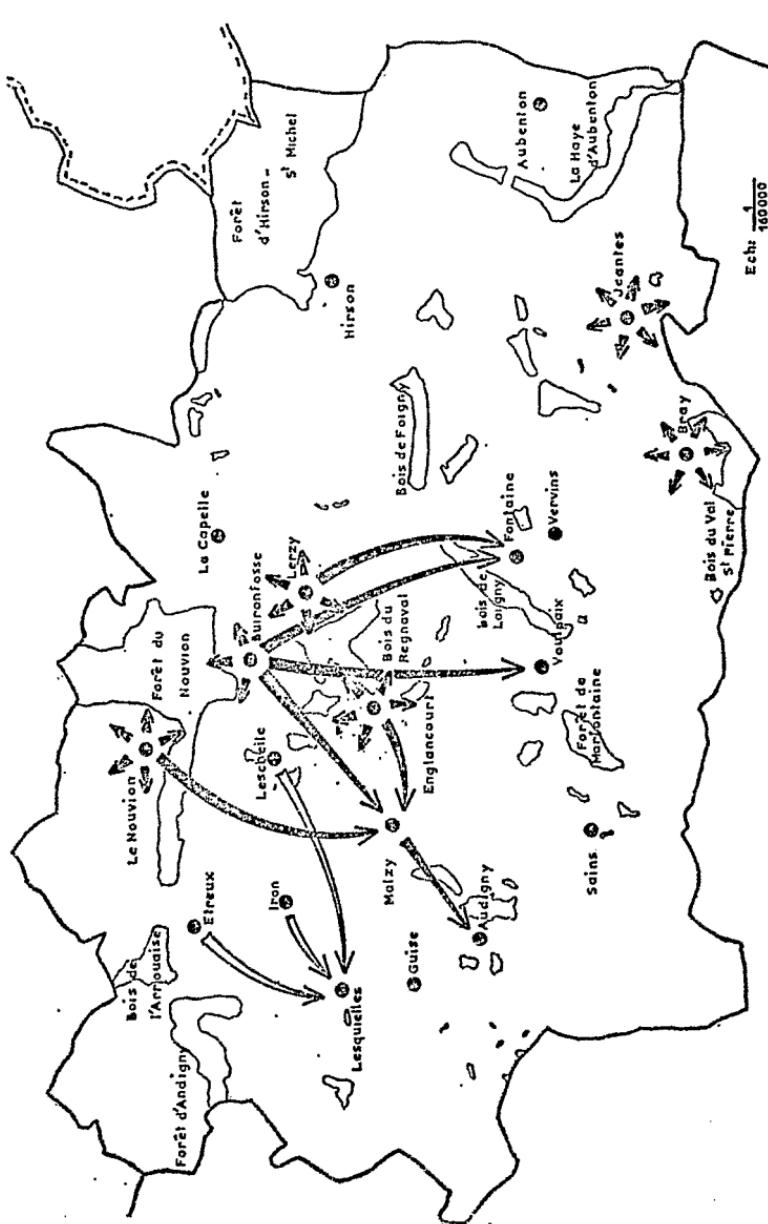
— dans un premier temps, toutes les mesures prises le sont contre l'exportation ; elles visent à contrôler les grains passant dans un périmètre de quatre lieues à partir de la frontière, et pour cela créer des marchés-étapes obligatoires ; règlement parfaitement inapplicable.

— dans un second temps, toutes les mesures prises le sont cette fois, en faveur des réquisitions, mais échec ; l'application en est molle, et c'est une mesure allant contre la loi française.

Donc, il y a un manque d'imagination, de hardiesse, de la part des administrateurs : d'ailleurs, il sont tous persuadés que le meilleur remède est de respecter la libre circulation des grains et de respecter totalement les propriétés.

Il y a une accalmie certaine pendant les mois de juillet et d'août ; accalmie anormale en somme, puisque nous savons que pendant l'été, le blé subit une nette augmentation, les stocks éventuels étant épuisés et les cultivateurs n'ayant guère le temps d'aller vendre sur le marché en cette saison de l'année ; accalmie due peut-être au maintien de la valeur de l'assignat et même à sa légère hausse, mais sûrement à l'attribution des secours : les grains octroyés approvisionnent naturellement le marché, et incitent les propriétaires à sortir les leurs.

Mais les mois d'automne voient se reproduire, avec moins d'intensité toutefois, les troubles du printemps. Malgré une récolte normale, le blé sur les marchés est rare, cher, les arrestations de grains sont fréquentes et touchent tous les cantons, les plus riches comme les plus pauvres. On peut donner plusieurs exemples :



n°6 VISITES DOMICILIAIRES: mai-juin 1792

BOIS ET FORETS

Visites domiciliaires

Menages de visites

— les habitants de Vervins attendent à l'entrée de la ville, les gens de la campagne qui amènent avec eux du beurre et des œufs pour s'en emparer, avant qu'ils n'arrivent sur le marché, et pour le payer à un prix taxé par eux-mêmes ; parfois, ils ne paient pas et exercent des violences sur ceux qui ne veulent pas céder.

— le 28 septembre, quelques habitants de Guise arrêtent deux voitures chargées de vingt-trois sacs de blé.

— le 30, quelques habitants de Martigny arrêtent et pillent quatre sacs de blé ;

— les officiers municipaux du Nouvion écrivent : « le nombre des pauvres pullule de plus en plus et nous menace d'être la victime de leur indigence et de leur esprit de révolte si on ne met ordre au prix excessif du grain. »

— ceux de Vervins se plaignent que sur 3.000 habitants, 2.000 manquent de pain, « tous pauvres, ouvriers et journaliers et qui ne peuvent pas, par leur travail le plus pénible et le plus opiniâtre subvenir à leurs besoins ».

Les cultivateurs ne sont pas pressés de battre, préfèrent et de beaucoup, vendre chez eux, à des blatiers, des commissaires, des particuliers aisés qui pourront les payer davantage et en numéraire. Mais, et cela est assez nouveau, ils commencent à être dénoncés. Les gens savent que la récolte a eu lieu, savent que des réquisitions sont lancées, et pensent donc qu'il devrait y avoir abondance ; comme ce n'est pas le cas, ils en rejettent la faute sur le mauvais vouloir et sur la cupidité des détenteurs de grains. C'est donc, par le biais des réquisitions, qu'un certain nombre d'hommes prennent conscience petit à petit, qu'il existe — non pas deux classes ennemis, ce serait un véritable anachronisme — mais qu'il existe, beaucoup plus simplement, une catégorie de gens qui mange et une catégorie de gens qui meurt de faim ; la première s'enrichissant à l'occasion des événements, et la seconde s'appauvrissant. Mais ils n'en tirent pas toutes les conséquences pratiques. Si quelques-uns dénoncent « l'aristocratie des richesses », si un particulier demande le maximum, si quelques voix réclament un retour à la réglementation et s'élèvent contre la libre circulation des grains, il faut bien reconnaître que personne ne propose un plan, voire une théorie économique et sociale, que personne n'a l'idée de s'organiser pour exercer une pression sur les autorités. Pourquoi ?

Les habitants du district sont peu instruits et peu éduqués politiquement :

— ils ne lisent aucun journal, d'ailleurs, il n'en existe pas ; les administrateurs du district jugent bon, après délibération de s'abonner à un journal, on ne sait lequel et cela seulement en 1793.

— ils ne fréquentent guère de collèges ; rappelons qu'en 1789, il y a deux collèges principaux, celui de Vervins fondé en 1598 par Jean de Coucy et où l'instruction est bornée à l'histoire et à la géographie ; et celui de Guise où l'on enseigne surtout le latin et les mathématiques ; tous deux tenus par des prêtres séculiers, ils ont dû fermer leurs portes.

— enfin, il n'existe dans toute l'étendue du district qu'une seule société populaire créée à Guise en octobre 1792 ; encore n'a-t-elle laissé aucun signe de ses activités, à moins que ses registres ne soient perdus ; de toute façon, elle ne devait guère avoir d'importance car Vervins ne la signale que deux fois.

Sous la pression des circonstances, le Conseil exécutif provisoire prend les décrets des 9 et 16 septembre 1792 ordonnant le recensement des grains, autorisant les municipalités à garnir les marchés par voie de réquisition et autorisant la confiscation des grains des récalcitrants. Ainsi, trente et un commissaires pour notre district vont-ils visiter les granges et greniers de tous les cultivateurs, fermiers, dépositaires de grains, et vont-ils évaluer eux-mêmes les quantités de blé en gerbe ou à battre ou les faire évaluer en leur présence par des gens qui s'y connaissent. Les résultats ne sont connus que fin décembre et sont manifestement faux, seule la circonscription de Sains aurait des excédents ; il y a une connivence certaine entre « visiteurs » et « visités ». Dans ce cas, les réquisitions lancées ne peuvent être justes et elles ne sont pas obéies tout simplement. L'on cite en modèle un cultivateur de Vénérables qui offre de livrer six jallois de blé au marché du Nouvion, mais c'est bien le seul et unique exemple.

Pourtant, les administrateurs du district font preuve d'une certaine bonne volonté, ils avaient demandé d'ailleurs depuis plusieurs mois, des recensements et des réquisitions. Mais que peuvent-ils faire ? Les lois sont incomplètes, les mentalités sont incapables d'aller jusqu'au fond du problème. Dans ces conditions, l'abrogation des lois de septembre et la loi du 8 décembre rétablissant la libre circulation des grains n'auront guère de conséquences pratiques.

Les troubles étudiés durant l'année 1792 ne se renouvellent pratiquement pas au printemps 1793 : nulle part, il n'est fait mention de bandes allant dans les fermes pour se faire délivrer du grain par la force, nulle part non plus, il n'est fait mention d'arrestations de convois de blé. Il ne faut pourtant pas croire que tout va pour le mieux. Les demandes de secours se multiplient dès janvier et février ; Aubenton est incapable de fournir le prix des grains pour la bonne raison que son marché n'est presque plus fréquenté.

En plus, les prix montent régulièrement. D'après les mercuriales, on peut calculer que de janvier à mai, l'augmentation du blé de première qualité a été au Nouvion de 19,8 %, à Vervins de 10,6 %,

à Hirson de 15,8 %, à Guise de 23,8 %, à la Capelle de 28,4 %. L'augmentation du blé de troisième catégorie a été plus forte encore, au Nouvion 27,5 %, La Capelle 32,7 %, Hirson 52,6 %. Parallèlement, l'assignat a perdu 14 % de sa valeur. Tous ceux qui sont payés en assignats sont ainsi frappés de plein fouet consommant le blé de qualité inférieure.

Devant cette situation difficile commune à toute la France, et des troubles qui en résultent, la Convention décide le 4 mai, l'établissement d'un prix maximum des grains et l'approvisionnement forcé des marchés. Le district est alors assailli de demandes réclamant l'application immédiate de la loi : les plus démunis y voient un remède à la pénurie apparente et à la cherté des grains. Le maximum, pour le département est connu le 4 juin et quelques réquisitions sont lancées. Le résultat est immédiat : c'est... le vide sur les marchés. Pourquoi ?

— La loi du 4 mai rend impossible tout contrôle car elle ne précise pas la quantité à réservier aux propriétaires, elle ne fait pas coïncider les limites administratives et les circonscriptions de marché, elle permet aux particuliers et aux districts de s'approvisionner hors de leur enclave, permettant ainsi la multiplication des points de vente.

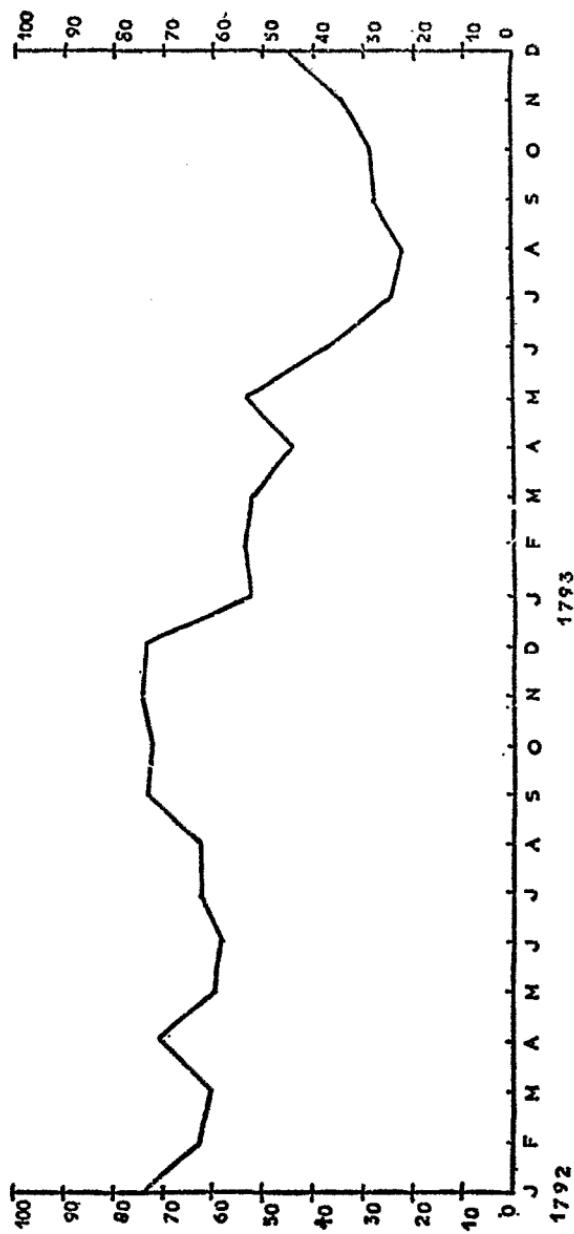
— La loi du 4 mai multiplie les difficultés car elle laisse le choix du marché au vendeur, alors que l'on ne tenait pas compte des frais de transport et que le maximum est le même pour les régions pauvres et les régions riches à l'intérieur d'un même département.

— La loi du 4 mai favorise une véritable anarchie car elle accorde implicitement aux administrateurs des départements, puis aux représentants en mission et aux agents des subsistances militaires des pouvoirs pratiquement incontrôlés.

— Enfin, la loi du 4 mai est appliquée sans enthousiasme ; les administrateurs sont persuadés que la libre circulation des grains et le respect absolu de la propriété sont les remèdes les plus efficaces. Cette loi, pour eux, est dangereuse et provisoire. Ils comprennent certainement très bien, trop bien même, les cultivateurs qui regardent le maximum comme une vexation personnelle puisque seule leur production est taxée et ils ne cherchent pas à contrôler leurs déclarations et à leur infliger les peines éventuellement méritées.

Ainsi, dans le district de Vervins — comme certainement dans toute la France — la loi du premier maximum des grains n'a-t-elle été que très imparfaitement appliquée. Est-ce à dire qu'elle a été tout à fait inutile ? Il serait présomptueux de l'affirmer. D'abord elle a freiné, dans une certaine mesure difficile à apprécier, la hausse. Ensuite elle a commencé à faire prendre conscience des difficultés

DÉPRÉCIATION des ASSIGNATS



sociales. On accuse de plus en plus souvent et de plus en plus violemment les détenteurs de grains, « vils et égoïstes », « avares et cupides », et l'on commence à associer en septembre 1793, le cultivateur refusant de livrer son blé, au mauvais citoyen et au contre-révolutionnaire : ce qui est assez nouveau. Il faudrait poursuivre les recherches dans le temps, afin de voir si les lois de septembre et de mai ont éveillé une conscience de classe chez les manouvriers, brassiers, ouvriers dans les bois, bref chez tous les non-récoltants des campagnes, ou si ceux-ci, au contraire, ayant de plus en plus de mal à se nourrir, se laissent submerger par leurs problèmes quotidiens et ne se préoccupent de rien d'autre.

Mais la situation militaire est terrible. Le 30 juillet, Valenciennes capitule ; au mois d'août Dunkerque est assiégié, le département du Nord est envahi, le canton de Wassigny voit les ennemis commettre des pillages, et dans la première quinzaine de septembre, l'administration du district cherche un emplacement à Laon pour s'y transporter. A l'automne la disette sera générale.

CONCLUSION

La crise et les difficultés d'approvisionnement sont dues, en dernier ressort à la chute de la valeur de l'assignat, donc à la politique financière de la Révolution ; mais cette chute de l'assignat n'aurait peut-être pas eu les effets qu'elle a eus si elle n'était arrivée dans un climat d'insécurité et de peur qui renforçait la méfiance instinctive que porte au paysan le papier monnaie ; insécurité et peur provoquées par la guerre proche, par la guerre effective ensuite ; insécurité et peur aggravées par les déclarations imprudentes des administrateurs qui ravivent les souvenirs récents et douloureux de la disette de 1789.

Dans ces conditions, le moindre des paysans ayant des excédents préfère garder ses blés en attendant des jours meilleurs ; ou bien, être sûr de ne pas y perdre en les vendant ou aux armées qui paient en numéraire, ou aux particuliers de gré à gré, ou à l'Etranger. Ces ventes sont faciles — sauf peut-être en ce qui concerne l'Etranger — dans le cadre de la législation et dans le cadre, non pas de désorganisation mais d'inorganisation, posé par le déroulement de la Révolution.

Allant chercher leur complément de grains dans les régions sud, les cantons du nord et du nord-est voient leurs vivres coupés et souffrent plus durement de la crise. Les habitants réagissent de façon habituelle, en arrêtant les convois de blé, en taxant les grains, en effectuant des visites domiciliaires. Si les révoltes se répandent petit à petit, mais assez rapidement à partir du Nouvion semble-t-il, les mouvements restent spontanés : il n'y a aucun chef de bande, aucune organisation spéciale, et ils n'ont apparemment pas non plus une allure de représailles envers les riches propriétaires de grains.

Toutes les mesures prises le sont sous la pression des circonstances, sans plan préconçu et à plus forte raison sans idéologie préconçue. Il ne pouvait en être autrement puisque même au niveau national, il en était de même.

Ensuite, tous les administrateurs sont persuadés — étant tous des notables — que seule la libre circulation des grains est le remède à tous les maux. Dans ces conditions, les lois de septembre 1792 et du 4 mai 1793 ne sont guère appliquées et les remèdes proposés n'ont rien d'original et ne sont, pour la plupart, qu'un retour à la réglementation de l'Ancien Régime.

Il faudrait poursuivre l'étude pour savoir si les conséquences économiques ont été importantes ; on peut simplement dire qu'à la fin de notre période, on se préoccupe de mettre en valeur les terres des absents.

On n'observe pas l'ombre de ce que l'on pourrait appeler un gouvernement direct au niveau du district. On n'accuse pas le gouvernement. Les gens réagissent comme des gens simples et ne voient pas dans le problème des subsistances un éventuel problème politique : ils ne sont pas organisés, il ne sont pas instruits, ils ne sont pas éduqués politiquement. Toutefois, les lois de réglementation ont joué un rôle de catalyseur dans une certaine « prise de conscience de classe », en groupant tous ceux qui n'avaient rien contre tous ceux qui possédaient des grains, mais c'est une prise de conscience encore obscure, limitée, confuse.

Denise DEPERNET

*Agrégée de l'Université
57, Avenue Joffre,
02500 Hirson*

BIBLIOGRAPHIE

I. - Ouvrages généraux sur la Révolution française :

CARON Pierre, *Manuel pratique sur la Révolution française*, Paris, 1947.

GAXOTTE Pierre, *La Révolution française*, Fayard, Paris, 1962.

GODECHOT Jacques, *Les Révolutions*, P.V.F., Paris, 1965.

LEFEBVRE Georges, *Etudes sur la Révolution française*, P.V.F., Paris.

MATHIEZ Albert, *La Révolution française*, Colin, Paris, 1922-27, 3 tomes.

SOBOL Albert, *La Révolution française*, Gallimard, Paris, 1962, 2 tomes.

II. - Ouvrages traitant une partie du sujet ou un sujet voisin :

BLOCH Marc, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, Colin, Paris, 1960, 2 tomes.

CALVET Henri, *Subsistances et fédéralisme*, Annales historiques de la Révolution française, tome VIII, 1931.

CARON Pierre, *La Commission des subsistances en l'an II*, Rennes, 1925.

DEFRESNE et EVRARD, *Les subsistances dans le district de Versailles de 1788 à l'an IV*, Rennes, 1921-22, 2 tomes.

DOMMANGET Maurice, *Les grèves des moissonneurs du Valois sous la révolution*, Annales historiques de la Révolution française, tome I, 1924.

LEFEBVRE Georges, *Documents relatifs aux subsistances dans le district de Bergues*, Lille, 1914.

Etudes Orléanaises, Paris, 1962, 2 tomes.

Les paysans du Nord pendant la Révolution française, Lille, 1924.

LORAIN Charles, *Documents relatifs aux subsistances dans le district de Chaumont*, Chaumont, 1911.

MARTIN Henri, *Le papier monnaie sous la Révolution française*, Annales historiques de la Révolution française, tome I, 1924.

MATHIEZ Albert, *Les subsistances pendant la Révolution*, Annales révolutionnaires, (t. 9, t. 11, t. 13, t. 14, t. 15).

SOREAU Edmond, *Contribution à l'histoire du ravitaillement du Loir-et-Cher*, Annales historiques de la Révolution française, t. 11, 1934.

La Révolution française et le prolétariat rural, t. 9, 1932.

III. - Ouvrages régionaux :

CREVEAUX Eugène, *Le ravitaillement de Paris par le Département de l'Aisne pendant la Révolution*, Paris, 1934.

DESMASURES Alfred, *Histoire de la Révolution dans le Département de l'Aisne, Vervins*, 1869.

DOMMANGET Maurice, *La révolution dans le canton de Neuilly-Saint-Front*, Beauvais, 1913.

DUMAS Georges, *La situation politique, économique et sociale de l'Aisne pendant la Première Restauration et au début de la Seconde (1814-1820)*, Bulletin de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne, tome IX, 1961-62.

FIETTE André, *Le Département de l'Aisne*, Paris, 1960.

FLEURY Edouard, *Elections aux Etats Généraux de 1789*, Bailliage de Vermandois, Laon, 1872.

HENNEQUIN René, *La formation du Département de l'Aisne en 1789*, Soissons, 1911.

PIRE Alphonse, *Histoire d'Aubenton*, Chauny, 1958.

S O U R C E S

Archives Nationales :

- D XXIX 88, dossier 190
- F 1c III, Aisne 8 et 9.
- F 7 3620, Subsistances.
- F 11 202, 240, 267.
- F 12 1244 B : foires et marchés.
- AF II 85, mission des représentants du peuple.

Archives départementales de l'Aisne :

- 1^o) Fonds du district de Vervins, série L
 - L 1822, 1823, 1824, 1825, 1826, 1827.
 - L 1841, 1842, 1846.
 - L 1856.
 - L 1871, 1872, 1873, 1875.
- 2^o) Fonds du département de l'Aisne, série L
 - L 200, 205, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 231, 232, 233.
 - L 511, 528, 532, 585.
 - L 608, 611, 612.
 - L 629, 637, 641.
 - L 748, 753, 754, 1013, 1079, 1105, 1108, 1113, 1115, 1215.
 - L 1473, 1474, 1479.
 - L 678, 679, 682, 685, 688, 689, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 698.
- 3^o) Fonds de l'intendance de Soissons, série C
 - C 34, C 760.

Archives communales :

La Bouteille (A1, B1), Gronard (D), Grougis (D), Malzy (D),
Prisces (D), Saint-Michel (D), Watigny (D).

Archives de la Société archéologique de Vervins.
